



Des modèles bien différents



par Hubert Tassin – Président des P.P.

A lire les professions de foi qui nous sont parvenues, et les déclarations à travers la presse, certains pourraient penser que, candidats à représenter les acteurs du Galop, nous voulons tous faire la même chose. Telle n'est pas mon analyse.

Ni sur la forme...

L'expérience du mandat qui s'achève le montre bien. Les syndicats qui ont obtenu le plus grand nombre de sièges semblent le reconnaître eux mêmes. Le syndicat des propriétaires a eu plus d'élus que les autres au sein du Comité. Mais a-t-il pour autant pris la main ? Le syndicat des éleveurs est arrivé en tête du collège des éleveurs en 2011 mais il vient aujourd'hui nous dire « arrêtons de naviguer à vue. »

A lire les publicités d'autres listes qui mettent en avant le fait qu'elles sont nouvelles venues dans le débat, je n'ai pas une impression de beaucoup plus de volontarisme. Les intitulés des listes sont certes nouveaux mais les candidats qui y figurent sont bien connus. Certains ont déjà siégé au Comité du Galop ou ont été battus lors de précédentes élections, d'autres ont été maintes fois consultés dans les débats. On peut affirmer à longueur de luxueuses publicités et plaquettes sur papier glacé, mais rien de remplacera finalement l'action.

Et pour rester sur la forme, permettez moi d'être surpris par la débauche de moyens financiers que mettent des

Vendredi 6 novembre 2015 – N°98

listes pour mettre en valeur leurs arguments. Des pleines pages dans la presse, des cocktails dans des lieux luxueux et même des clips vidéos diffusés à longueur d'antenne sur Equidia. Pourquoi dépenser autant si on est sûr de soi ? Il y a quelques temps j'avais proposé aux Syndicats des Eleveurs et des Propriétaires de cofinancer avec les PP une action commune en faveur de la reconversion des chevaux en fin de carrière et certains m'avaient alors opposé une fin de non-recevoir...faute de moyens ! La question qui se pose alors est celle de l'intérêt général : trop de moyens mis en œuvre pourraient signifier que ce sont des intérêts personnels ou catégoriels qui veulent s'imposer.

... ni sur le fond

Reconnaissons une base commune : celle de vouloir bien faire, de trouver les moyens d'une relance, de valoriser les acteurs des courses (qui sont aussi des électeurs). Tant qu'on en reste aux incantations et aux déclarations générales du type : « Replacer le propriétaire (ou l'éleveur) au centre de France Galop » ou « redonner espoir à nos propriétaires », nous ne pouvons qu'être d'accord. C'est nécessaire, mais pas suffisant : on ne peut s'arrêter là.

Ainsi, j'ai lu qu'il fallait taper du poing sur la table à Bruxelles pour obtenir un aménagement du taux de TVA. Bigre ! La Commission européenne va se soumettre... Ce que nous proposons est une stratégie globale de renégociation avec le ministère du Budget. C'est la base du retour de la croissance et cet accord gagnant-gagnant devra comprendre les ressources nécessaires pour les investissements du PMU, les enveloppes d'allocations, la fin de la distorsion de concurrence dont souffrent les paris hippiques, mais aussi une amélioration de la fiscalité applicable aux éleveurs et aux propriétaires, y compris la TVA. Le protocole d'accord permettra de transformer le ministre en avocat auprès de Bruxelles. Il faut reconnaître que,

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



seuls devant la Commission européenne nous sommes des nains. Nous proposons aussi de nous appuyer sur les groupes parlementaires « Cheval » à l'Assemblée comme au Sénat. Et pour les mettre de notre côté, il ne faut pas commencer par proposer de fermer la moitié des hippodromes ruraux...

Parlons surtout du nerf de la guerre : nos allocations. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il s'agit de l'objectif final de France Galop que de les distribuer. Objectif final mais qui, dans l'esprit de ceux qui ont engagé l'essentiel de la trésorerie de France Galop dans Longchamp, risque de passer au second plan : l'équation financière ne sera pas facile à résoudre.

On est surtout perplexe à lire ceux qui affirment pouvoir promettre une augmentation des allocations. Oui, mais comment ? Sur ce point précis les candidats de l'Union pour le Galop Français ne céderont pas à la démagogie. A court terme, il s'agit de préserver nos allocations 2016 et 2017 en prenant soin que la base de la pyramide fasse l'objet d'une attention particulière et prioritaire : dans les périodes difficiles, la solidarité doit jouer à plein. Il faut mettre à profit ces deux années pour mettre en place un plan d'économie ambitieux, obtenir le soutien de l'État, et réinvestir les disponibilités dans le PMU. Ce sont ses recettes qui serviront alors au financement des allocations et, évidemment pas une baguette magique.

Les sujets tabous

Enfin, il y a les sujets tabous. Les sujets dont personne ne parle précisément ou presque.

A l'exception de Génération Galop qui a explicitement dit vouloir raccourcir le cycle d'exploitation des chevaux, pousser vers la sortie les chevaux d'âge pour inciter les propriétaires à acheter des yearlings, on est dans un flou artistique. Et personne ne semble vouloir prendre clairement la défense d'une catégorie - les chevaux d'âge - indispensables pour remplir les programmes, faire la recette et donc les allocations de demain. Mais aussi, qui entretiennent la passion des

propriétaires de base, de cette base sans laquelle il ne saurait exister de sommet.

La question des hippodromes qui forment, grâce à un maillage d'exception, une des grandes forces des courses françaises ressort des mêmes « non-dits ». Il y a des problèmes sur les hippodromes urbains : manque de partants, banalisation du produit « un jour aux courses », sens de la fête de la convivialité à restaurer. Ce n'est - évidemment - pas en éliminant les « petits » champs de courses de proximité qu'on résoudra le problème. Au contraire.

Autre tabou de cette campagne : la place de l'obstacle au sein du Galop français. Il n'est sans doute pas aisé, lorsqu'on dirige des syndicats financés par les pourcentages sur les prix et primes perçus par les plus grandes écuries internationales de plat de prendre officiellement la défense de l'Obstacle. Et pourtant la réussite de notre élevage, la qualité de nos compétiteurs, de nos infrastructures et le montant de nos allocations fondent une vraie réussite de la France. Faire de notre leadership mondial de l'obstacle une des clés de la politique de redéploiement du Galop est pour moi, pour nos partenaires AQPS et Permis d'Entraîner, une évidence. Et il n'y a pas de raison de faire de l'indispensable maintien de la clé de répartition 2/3 - 1/3 entre le plat et l'obstacle un sujet tabou.

D'une façon générale, les équilibres du Galop doivent être préservés pour construire, ce qui n'exclut pas les évolutions raisonnées et progressives.

Décidément non, les listes qui se présentent aux suffrages des propriétaires et des éleveurs ne proposent pas la même chose. C'est tant mieux pour le débat et pour la construction, ensuite d'une unité dans l'action pour servir les objectifs qui seront définis en commun.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr